

## **Élection 2014 : Reconnaître et soutenir le milieu fédéré du loisir, c'est contribuer à un Québec dynamique et en santé!**

**MONTREAL, le 8 avril 2014** – En ce lendemain des élections québécoises, le Conseil québécois du loisir (CQL) rappelle la contribution importante des loisirs aux défis des saines habitudes de vie, de la santé, de l'éducation et du développement des communautés comme du territoire en plus d'agir positivement sur le développement économique et culturel du Québec. Le CQL offre sa collaboration et demande le soutien du nouveau gouvernement, dirigé par monsieur Philippe Couillard, pour le maintien et le développement d'une offre de services de qualité, sécuritaire et accessible à tous, partout au Québec.

*« Droit international, service social et responsabilité provinciale, les activités de loisir sont devenues, au gré des décennies, un élément indissociable d'un mode de vie physiquement et socialement actif. Qu'il s'agisse de la lutte au décrochage scolaire, au déficit nature chez les jeunes ou à l'isolement chez les aînés ainsi que de l'intégration des nouveaux arrivants et des personnes handicapées, les loisirs sont un outil de prévention efficace et économique. Les loisirs et le bénévolat sont une force centrale de notre qualité de vie individuelle et collective en plus d'être un outil de développement culturel, social et économique de toutes les régions, les municipalités et l'ensemble du Québec »,* d'affirmer le président bénévole du CQL, monsieur Michel Beaugard.

Grâce à son partenariat avec le réseau fédéré du loisir, l'État québécois dispose d'un exceptionnel effet levier pour assumer ses responsabilités grâce à la mobilisation de 45 organismes nationaux de loisir, de plus de 4000 groupes locaux, de 500 000 bénévoles et de plus de 123 000 emplois de diverses catégories. Diverses études ont démontré que pour chaque dollar public, le milieu investit entre 4 et 10 \$, sans doute le plus « rentable » des services sociaux. Rappelons que le réseau fédéré du loisir regroupe plus d'un million de membres et offre des services à plus de 5 millions de personnes.

Citons, à titre d'exemple, parmi les activités de loisir pour lesquelles le réseau joue un rôle indispensable, qu'on dénombre 4 millions de cyclistes au Québec, qu'un million et demi de citoyens pratiquent l'ornithologie, que 5 millions de personnes fréquentent des festivals, que 970 000 citoyens pratiquent la randonnée pédestre, que les camps de vacances et camps de jour accueillent plus d'un million de jours/campeurs annuellement, que 39 % de la population pratiquent des activités de plein air, que plus de 300 000 personnes sont membres de la FADOQ alors que 89 % des personnes pratiquent des activités culturelles en amateur.

Reconnaître et soutenir le milieu fédéré du loisir, c'est contribuer à un Québec dynamique et en santé!

Chapitre de l'Organisation mondiale du loisir, le Conseil québécois du loisir contribue par le loisir au développement social, culturel et économique du Québec. Il défend le droit au temps libre et aux loisirs pour tous et en favorise l'accessibilité en plus d'agir à titre de maître d'œuvre de projets nationaux.

-30-

Source : Conseil québécois du loisir  
Information : Joëlle Boulet, conseillère en communication  
[jboulet@loisirquebec.com](mailto:jboulet@loisirquebec.com) ou 514 252-3132 poste 3624

Hôte du